

CCTP

Travaux aménagement extérieur Camille Claudel



SOMMAIRE

I – PRESENTATION GENERALE DU PROJET

II – DESCRIPTION GENERALE

III – PROGRAMMES TECHNIQUES

I – PRESENTATION GENERALE DU PROJET

La présente consultation de travaux a pour objet « la préparation d'une dalle B.A. pour la mise en place d'une tonnelle et un banc pour les patients » sur le site de Camille Claudel.

Tous les travaux bâtiment doivent être conformes à la réglementation en vigueur et suivant les règles de sécurité.

	LOT	DESIGNATION	
	LOT 2	Gros Oeuvre	

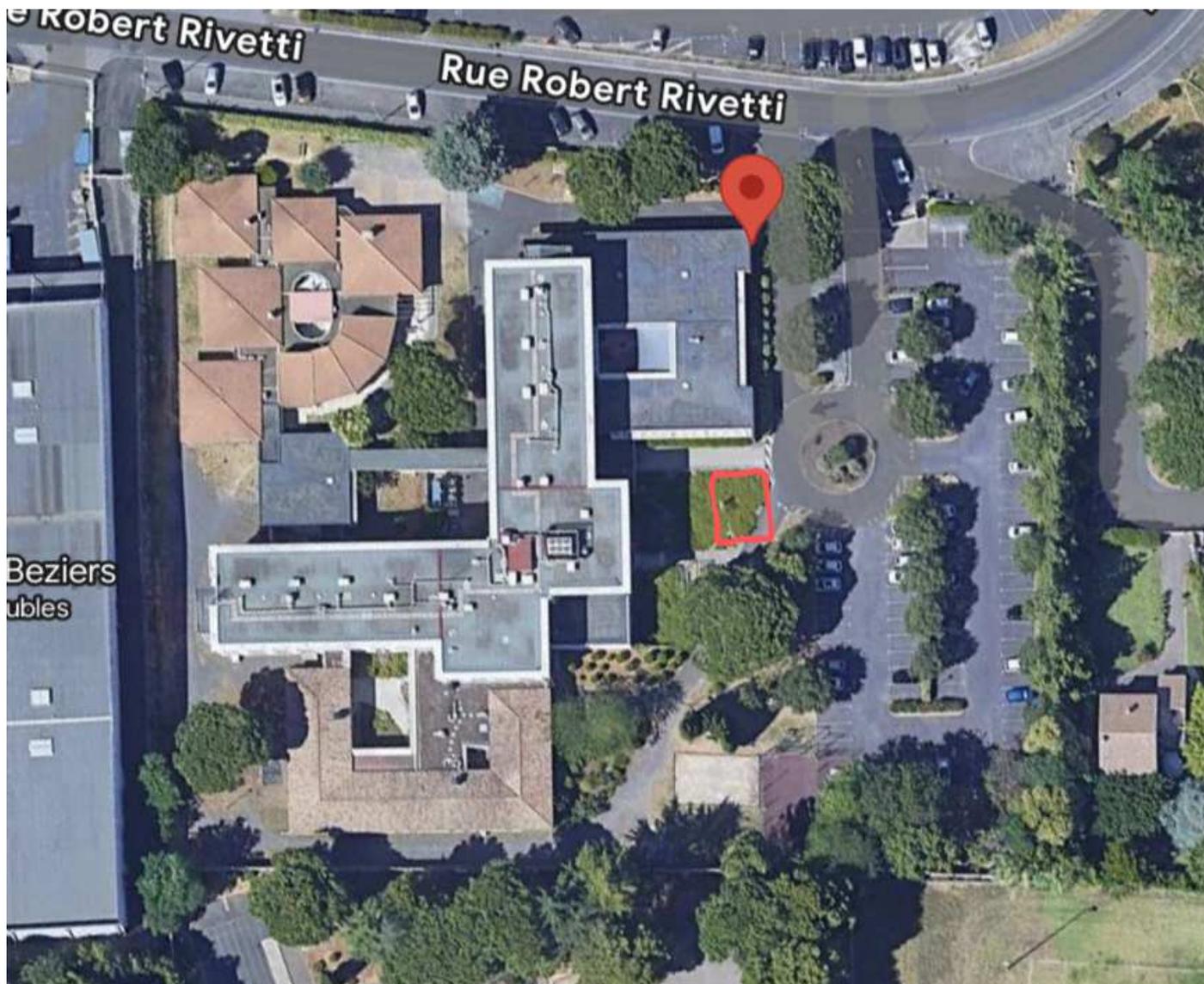
II – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

➔ ETAT DES LIEUX

La zone des travaux se situe à l'extérieur des bâtiments en exploitation actuellement. A gauche de la rampe d'accès à l'accueil du centre.

Une protection de la zone « barrières Heras » devra être mise en place tout au long du chantier. (Tous dégâts sur les existants seront à réparer à la charge de l'entreprise)

➔ PLAN DE SITUATION :



→ ETENDUE DES PRESTATIONS

Les travaux seront réalisés sur des ouvrages existants. Toutes les précautions seront prises pour ne causer aucun dégât à ces ouvrages et aux ouvrages mitoyens en activité durant les travaux.

L'activité du Centre Hospitalier de Bézier devra se poursuivre sans gêne pour ses utilisateurs. L'entrepreneur aura à charge de programmer avec la Direction des Services Techniques toutes interruptions et/ou coupures sur les réseaux (eau, électricité, fluides, etc....)

Une éventuelle incompatibilité due aux bruits, aux poussières, etc...., peut amener la Direction des Services Techniques à interrompre l'activité momentanée du chantier sans préjudice financier pour l'entreprise.

→ Seront prévus et chiffrés dans l'offre :

- **Toutes les mesures nécessaires à la sécurité collective, conformément aux recommandations de la commission de sécurité de la chambre syndicale nationale.**
- Toutes les prestations de montage et frais afférents aux matériaux et matériels, etc....
- Enlèvement des déchets et un nettoyage en fin de chantier par aspiration
- Protection des ouvrages existants pendant la durée des travaux
- L'entrepreneur devra procéder aux divers essais nécessaires permettant d'apprécier la bonne exécution des ses travaux, ainsi que les coûts BET, contrôles, etc....
- L'entreprise devra transmettre à la fin du chantier toutes les pièces afférentes au chantier, plans, calculs, mise à jour des schémas électriques, procès-verbaux au feu, avis techniques des produits, etc.... D.O.E., 2 supports papier + 1 support informatique (**Fichiers AUTOCAD 2007**).

Le fond de plan sera fourni par la Direction des Services Techniques.

→ Obligations de l'entrepreneur :

Les travaux comprennent tous ceux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages, au bon fonctionnement suivant les cahiers règlements, DTU, normes, sécurité incendie, etc..... y compris calculs, plans, croquis, essais, etc.... à la charge de chacun des lots.

Les contraintes d'accès au site, les contraintes horaires pour travaux bruyants, l'hygiène environnementale, les plages horaires pour approvisionnement des matériaux, confidentialité, etc.... doivent être respectés.

NOTA : - Tous les travaux de rebouchage après passage de réseaux, y compris respect des règles C.F., réalisés par un lot, sont à la charge du lot concerné

→ **Obligations du Maître d’Ouvrage :**

Mise à disposition aux entreprises pendant la durée des travaux :

- 1 sanitaire à proximité
- L’eau EU / EV
- L’électricité
- Description sommaire des ouvrages.

→ **DATE DES TRAVAUX :**

Du 17 juin 2024 au 28 juin2024

Puis 2 jours montage de la tonnelle + fixation du banc

LA VISITE DES LIEUX EST OBLIGATOIRE

PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRES DE :

STEPHANE VERK

☎ 04 67 35 70 14

stephane.verk@ch-beziers.fr

ATTESTATION DE VISITE SUR SITE :

Je soussigné,, représentant la Sté, atteste
m'être rendu ce pour prendre connaissance des lieux afin de
répondre à la consultation concernant **Travaux aménagement extérieur sur Camille Claudel**
pour le C.H.Béziérs, afin de répondre à l'appel public à la concurrence.

Signature du Soumissionnaire

Fait à Béziérs, le
Signature du Centre Hospitalier de Béziérs

Stéphane VERK
Chargé d'affaire

Les entreprises seront tenues de prendre à leur charge toutes les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires au respect des textes réglementaires.

☒ RESPECT D'HYGIENE

- Fermer l'espace occupé par le chantier
- Maintenir constamment le chantier et les circuits d'évacuation des gravats en état convenable de propreté.
- Eviter toutes les nuisances (bruits, poussières, etc....)

☒ RESPECT DES CONSIGNES DE SECURITE (sans objet pour les travaux à l'extérieur)

- Sécurité Incendie :

- **Pour tout point chaud, un permis de feu doit être retiré auprès du service Sécurité (au niveau Rez de galerie, au 0660419764) ainsi que pour toute intervention sur les organes de mise en sécurité et de protection.**

☒ RESPECT DES CONSIGNES PARTICULIERES DU CHANTIER

- Toutes interventions sur les réseaux devront être d'un commun accord, programmées avec un responsable de la Direction des Services Techniques du Centre Hospitalier.
- L'amplitude horaire sera définie pour chaque opération ainsi que les accès, stationnement, etc....

⇒ CONSISTANCE DES TRAVAUX

- Toute mesure devra être prise par les entreprises pour la clôture du chantier.
- En procédant à leur étude de prix, les Entrepreneurs devront vérifier que les prescriptions du présent descriptif afin de contrôler si aucune erreur, omission ou manque de concordance entre les divers documents n'est pas de nature à compromettre la bonne exécution de leurs propres ouvrages, ou sont susceptibles d'entraîner des plus-values sur leurs travaux.
- Le CCTP fait une description des prestations à fournir, mais une insuffisance d'indication ne saurait justifier que les entreprises exécutent de manière incomplète leurs travaux.
- Les quantités indiquées dans le présent CCTP ne sont qu'indicatives et doivent être vérifiées et justifiées par l'entreprise lors de l'élaboration de l'offre de prix. Toutes les modifications doivent être signalées sur le devis.
- L'offre de l'entrepreneur est contractuellement réputée tenir compte de toutes les conditions particulières quelles qu'elles soient, qui pourront être rencontrées lors de l'exécution des travaux de la présente opération. Elle tiendra compte, en particulier, que le marché est conclu à prix global et forfaitaire pour l'ensemble des travaux à réaliser.
- L'entreprise doit évacuer ses déchets et gravois selon une charte de chantier vert visant à garantir le tri et la valorisation des déchets de chantier. Deux axes sont développés par cette charte de chantier vert:
 - la collecte sélective
 - le maintien d'un chantier propre
- Le stockage des déchets sur le chantier ne pourra pas dépasser une semaine, il est impératif que les délais d'enlèvement soient respectés et un contrôle lors des réunions de chantier hebdomadaire sera fait.
- L'entreprise devra assurer la planification des travaux et assurer la protection jusqu'à séchage.
- la sécurité du chantier sera assurée par la signalisation et la protection de celui-ci, selon la réglementation en vigueur.
- La signalisation sera adaptée afin d'assurer la sécurité des ouvriers, ainsi que des usagers. Elle devra suivre l'évolution des risques et de l'avancement des travaux.

- L'entrepreneur est tenu de se conformer à toutes dispositions légales et réglementaires en vigueur sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs du chantier. Il est responsable des accidents qui peuvent survenir à ses ouvriers, et aux tiers.
- L'entrepreneur procédera en premier lieu et avant tout début d'exécution des travaux au balisage de la zone de travaux.
- Les plans servant de base à la réalisation du chantier sont fournis en annexe du présent dossier.

⇒ **DEGRADATIONS DOUVRAGES EXISTANTS.**

- ↻ L'entrepreneur respectera l'état de la voirie, des trottoirs et tout autre aménagement urbain ou paysagé situé à proximité de l'opération, il devra prendre toutes dispositions de précautions dues aux passages des engins nécessaires au chantier (camions de livraisons, mini pelle, ...) afin de protéger les espaces voisins. Toute reprise de voirie et trottoirs après dégradations causées par ses engins, sera à la charge de l'entrepreneur. Il devra également assurer le nettoyage hebdomadaire durant son intervention et éventuellement le dégagement de la voirie.
- ↻ Si l'entreprise fautive refuse le règlement de la réparation, une retenue exceptionnelle pourra être faite sur la situation de paiement du mois.
- ↻ Toutes précautions seront prises par l'entrepreneur pour protéger des réseaux existants (eau « arrosage », électricité. Etc...), lors de ses travaux.
- ↻ Toutes dégradations éventuelles causées à ces réseaux par l'entrepreneur seront réparées à ses frais en collaboration avec les Services techniques du C.H.Béziérs.

⇒ TRAVAUX A REALISER :

Rappel : les quantités données au présent CCTP le sont à titre indicatif, l'Entreprise engageant, à travers son offre de prix, de réaliser les travaux correspondant au projet final défini par les documents d'exécution des ouvrages.

- ⇒ L'exécution des travaux devra être planifiée de manière à perturber au minimum le fonctionnement du centre hospitalier.
- ⇒ L'Entrepreneur devra les travaux nécessaires au passage de tous les réseaux d'arrosage et électrique.
- ⇒ Mise en place de clôture de chantier avec fermeture par cadenas.
- ⇒ Décaissement de la future dalle béton (3,50*5m) existante et évacuation, les bordures sont conservées pour délimiter la périphérie de la dalle.
Décaissement sur 37cm en dessous du niveau de sol. (surface aire de jeu : 18m²)
- ⇒ Mise en œuvre du fond de forme par apport de tout venant et compactage. (20 cm sur 18m²) y compris géotextile.
- ⇒ Mise en place d'un coffrage périphérique pour mise en œuvre de la dalle en béton armé (dimension 3,50*5.00m).
- ⇒ Réalisation d'une dalle B.A. : (Surface dalle : environ : 18m²)
 - Le fond de fouille recevra un lit en gravillons concassé fin.
 - Dallage pour fixation d'une tonnelle (épaisseur min 20cm) pour espace public extérieur.
 - Charge d'exploitation conforme aux indications de la norme NF EN 1991-1-1, utilisation piétonne.
 - La surface du dallage sera lissée.
 - Épaisseurs et toutes sujétions de mise en œuvre selon étude de l'entreprise.

- Les réseaux devront être enterrés « arrosage » sous le dallage car l'incorporation est interdite (ouvrage en béton armé uniquement).
- compris géotextile, couche de glissement (lit de sable), film anti-capillaire permettant de maîtriser la siccité du béton, kran anti-pollution sous dallage et toutes sujétions de mise en œuvre conforme aux règles de Part. Exécution conforme à la norme NF P 18-201 (DTU 21)
- L'ouvrage devra avoir un niveau fini à +3cm du niveau du TN.
- A niveau de la jonction avec le sol existants TN, l'entreprise conservera terre de déblai et viendra taluter tout autour de la dalle pour former une petite rampe (largeur 1m).

↪ **Remise en état des abords.**

↪ **Montage et fixation d'une tonnelle et d'un banc : 2 jours et 2 personnes.**

- La fourniture de la tonnelle et du banc est faite par le C.H.Béziérs.
- A la charge de la société le système de fixation.

→ **Obligations de l'entrepreneur :**

Les travaux comprennent tous ceux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages, au bon fonctionnement suivant les cahiers règlements, DTU, normes, sécurité incendie, etc..... y compris calculs, plans, croquis, essais, etc.... à la charge de l'entreprise.

Les contraintes d'accès au site, les contraintes horaires pour travaux bruyants, l'hygiène environnementale, les plages horaires pour l'approvisionnement des matériaux, confidentialité, etc.... doivent être respectés.

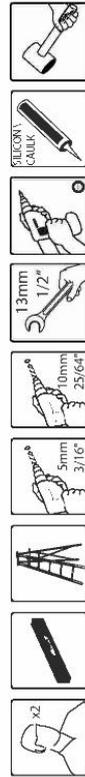
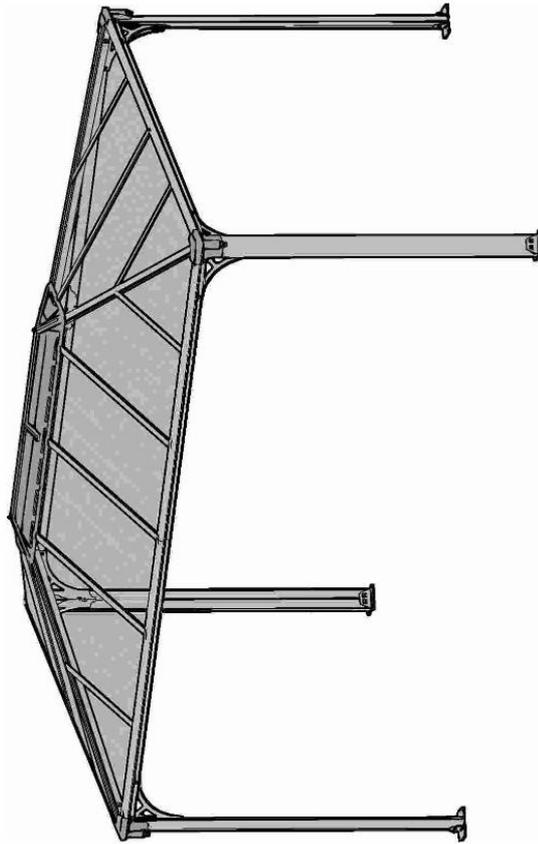
Martinique™ 4300

Approx. Dim.
430L x 295.5W x 274.5H cm / 169.3"L x 116.3" x 108.1"H



Wind Resistant
90 km/hr
55 mph

Snow Load
75 kg/m²
15 lb/ft²



17.07_82793_V8_M-2.5

IMPORTANT

Veillez lire attentivement ces instructions avant de débiter le montage du produit. Veillez suivre les étapes dans l'ordre indiqué dans ces instructions. Conservez ces instructions en lieu sûr pour référence ultérieure.

- » **Conseils d'entretien et de sécurité**
- Veillez suivre les instructions telles que listées dans ce manuel.
- Triez les pièces et contrôlez-les par rapport à la liste du contenu.
- Pour des raisons de sécurité, nous recommandons vivement que le produit soit assemblé par au moins deux personnes.
- Certaines pièces présentent des bords métalliques. Veillez manipuler les composants avec précaution. Portez des gants, des chaussures et des lunettes de sécurité tout au long de l'assemblage.
- N'essayez pas d'assembler le Gazébo en cas de vent ou de conditions humides.
- Jetez précautionneusement tous les sacs plastiques – tenez-les hors de portée des enfants.
- Tenez les enfants à distance de la zone de montage.
- N'essayez pas d'assembler le Gazébo si vous êtes fatigué, avez pris des médicaments ou consommé de l'alcool, ou si vous êtes enclin aux vertiges.
- Si vous utilisez un escabeau ou des outils électriques, assurez-vous de respecter les consignes de sécurité du fabricant.
- Ne montez pas sur le toit.
- Les objets lourds ne devraient pas être appuyés contre les poteaux.
- Éliminez la neige, la terre et les feuilles du toit et des gouttières.
- Une masse neigeuse conséquente sur le toit peut endommager le Gazébo, et se tenir dessous ou à côté peut alors présenter des risques.
- Ce produit a été conçu pour être principalement utilisé comme belvédère. Si la couleur s'est écaillée au cours du montage, elle peut être rectifiée avec les teintes suivantes : Gris – RAL 7012. Transmission lumineuse - 15%
- » **Instructions de nettoyage**
- Pour nettoyer le Gazébo, utilisez une solution détergente douce et rincez à l'eau claire froide.
- N'utilisez pas d'acétone, de nettoyants abrasifs, ou autres détergents spéciaux pour nettoyer les panneaux.

» **Outils et équipement**

T001 (Fournis)

Attention

- Veillez vous assurer d'avoir installé les panneaux avec le côté anti-UV vers l'extérieur (indiqué par l'inscription « THIS SIDE OUT ») et de décoller le film recouvrant les panneaux.
- Les vis et chevilles ne sont pas fournies.
- Veillez serrer toutes les vis à la fin du montage.
- Cette étape d'ancrage du produit au sol est essentielle à sa stabilité et à sa rigidité, elle est de plus nécessaire pour assurer la validité de votre garantie.



Si vous voyez l'icône information, veuillez vous reporter à l'étape d'assemblage correspondante pour des commentaires et conseils complémentaires.

» **Pendant le montage**

Pendant le montage, placez une surface souple sous les pièces pour éviter de les érafler ou de les endommager.

Étape 6b : Appliquez soigneusement une couche de silicone le long de la section transversale du profilé, puis joignez immédiatement les profilés. Il est conseillé d'essuyer l'excès de silicone résiduel.

Étape 7+12 : Il est recommandé de placer un carton ou un autre matériau souple sous le coin abaissé afin d'éviter d'érafler ou d'écailler la peinture.

***Cette remarque s'applique également aux étapes 9, 10, 12**

Étape 10 : Optionnel – si vous souhaitez ajouter des rideaux/moustiquaires, faites passer les clips en plastique à travers le rail de chaque profil. (Rideaux/moustiquaire non fournis.)

Ajoutez les clips en fonction du nombre spécifique d'anneaux sur les rideaux.

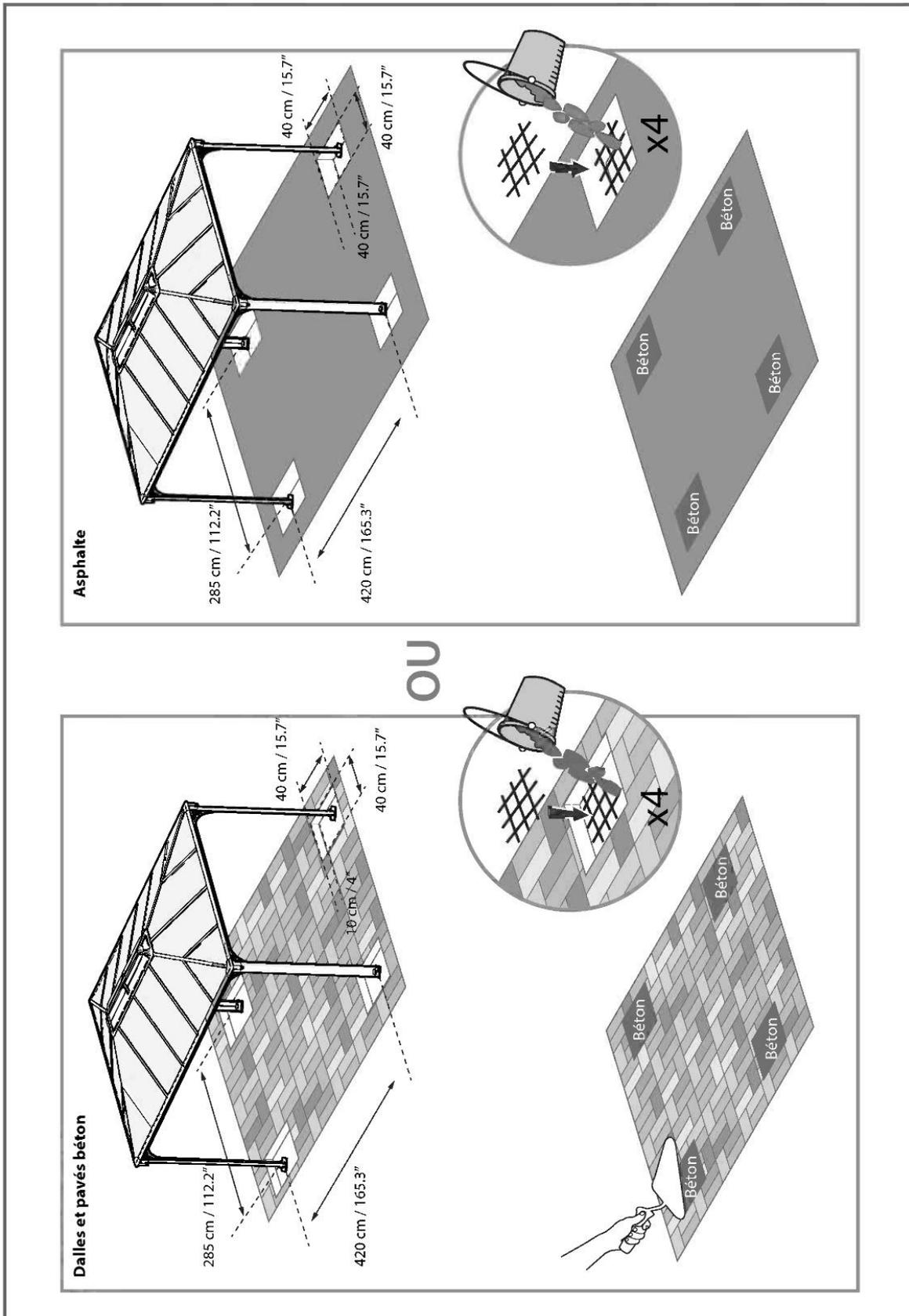
Étapes 12a+14a : Veillez noter que les vis doivent être insérées de l'extérieur.

Étapes 13+15 : Veillez noter que les vis doivent être insérées du bas vers le haut. Par la suite, veuillez utiliser un tournevis.

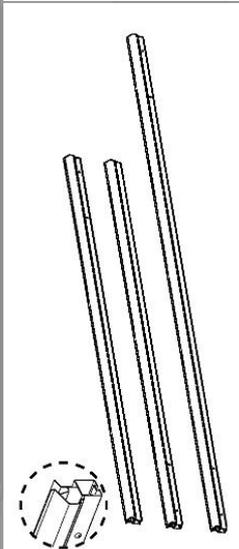
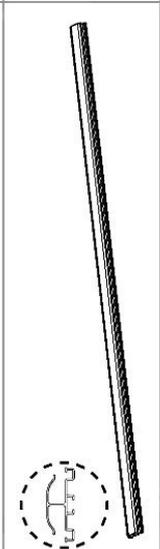
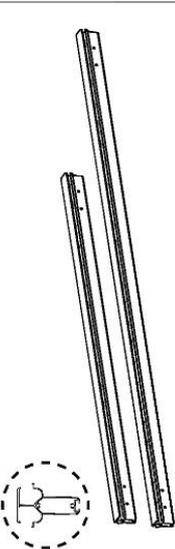
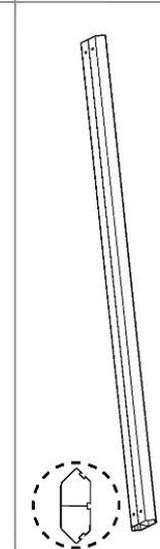
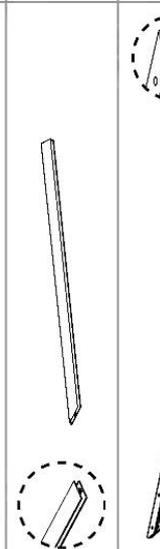
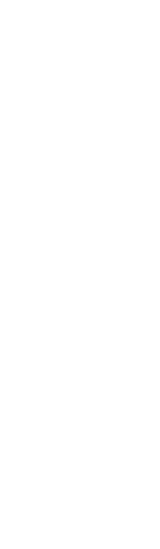
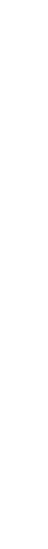
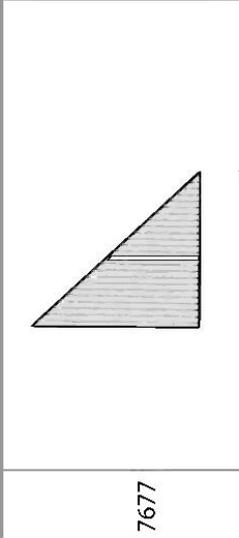
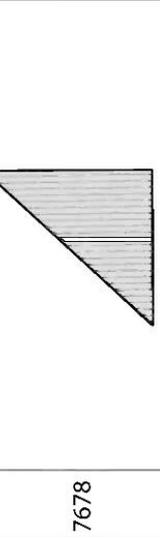
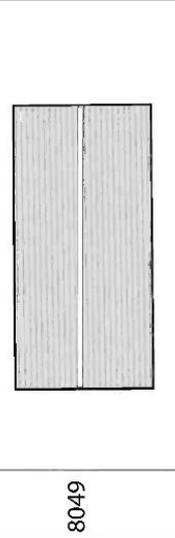
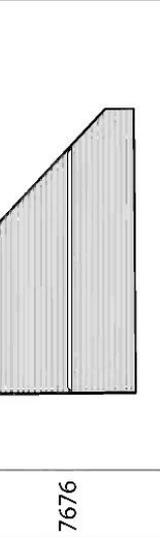
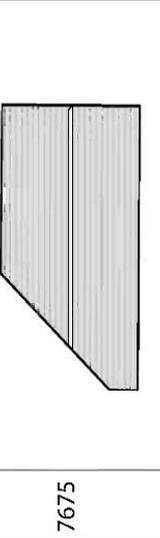
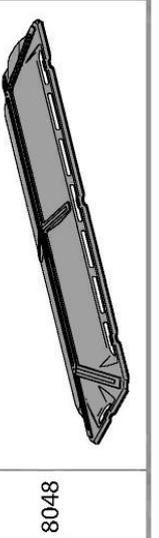
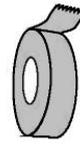
Étape 16b : veuillez ajouter le silicone sur la partie interne de la pièce **#8327**, comme illustré.

Étape 22a : veuillez percer les trous dans les panneaux, parallèlement aux trous dans les profils **#7663**.

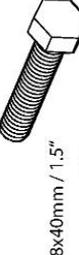
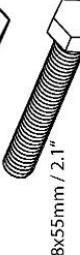
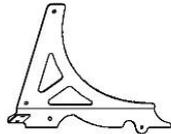
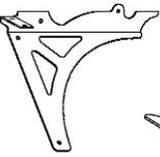
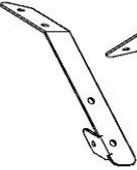
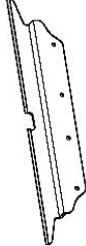
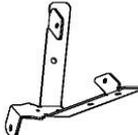
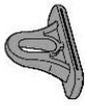
Étape 23 : Veillez mettre à niveau les pattes des profils et adapter les vis et les chevilles à la nature spécifique de votre terrain.



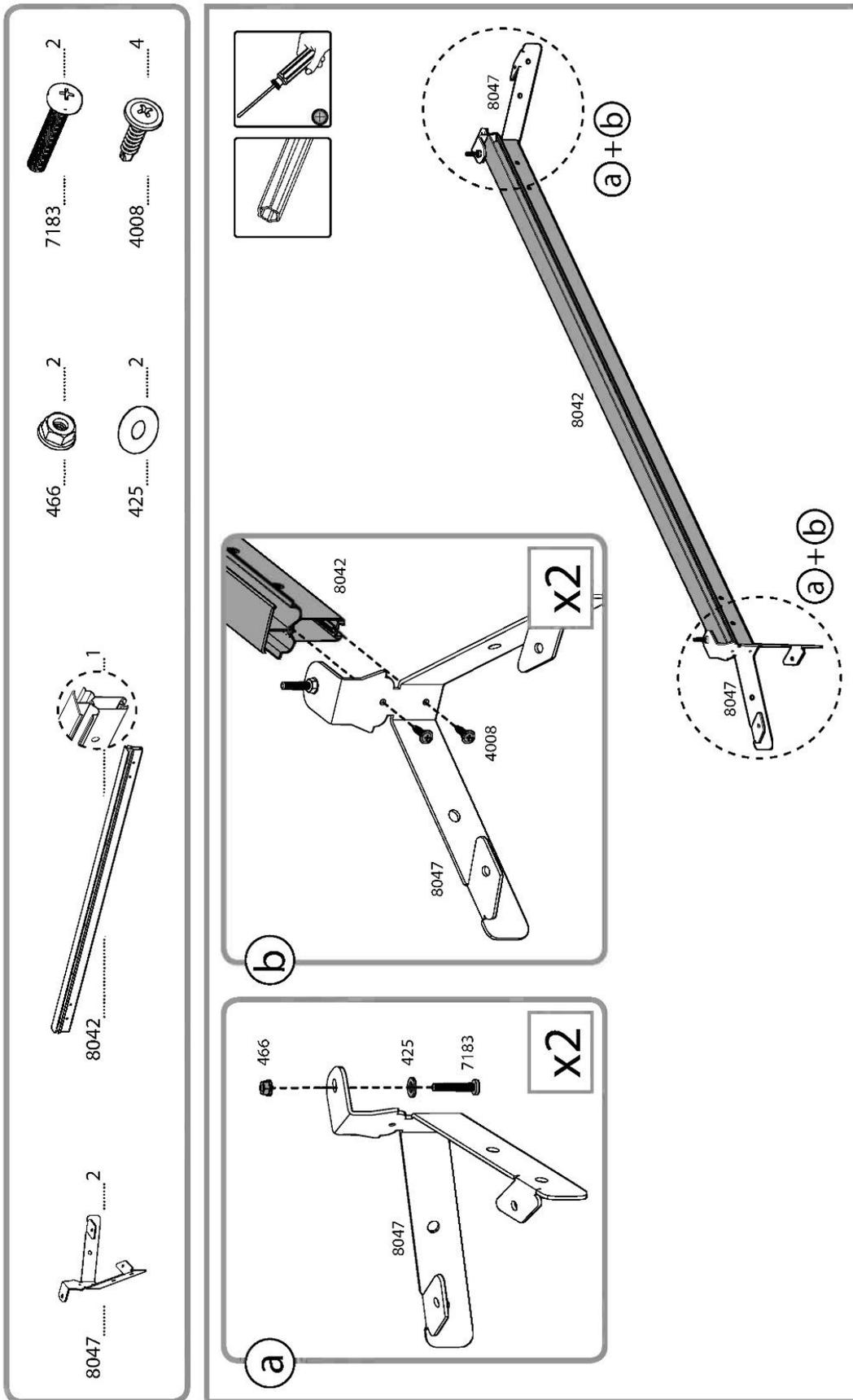
Contents

Item	8040	8041	7663	7666	8042	7665	7664	7867	8044	8043	Item	T001	8293				
Qty.	2	2	2	8	1	4	4	8	2	2	Qty.	4	4	4	4	4	1
Item																	

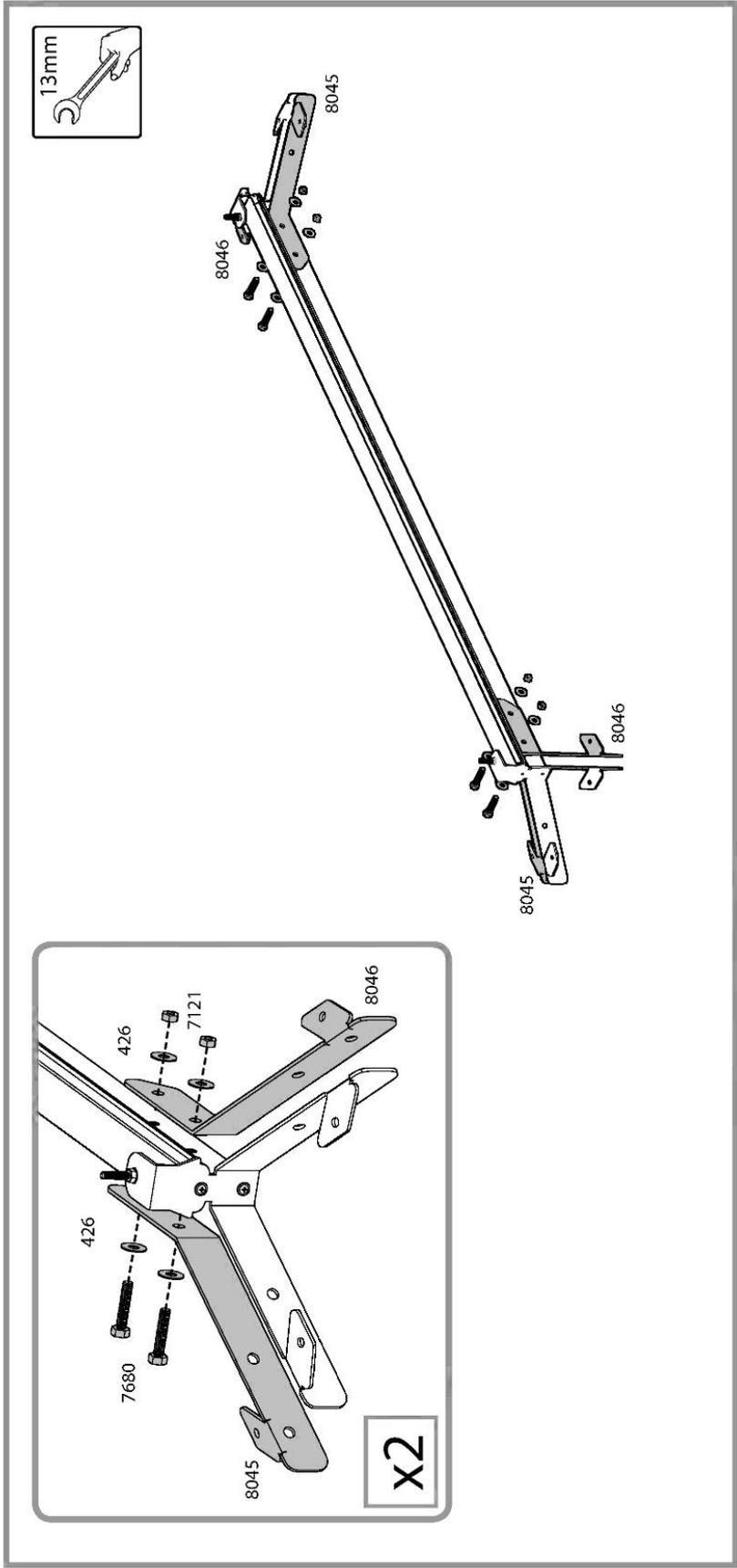
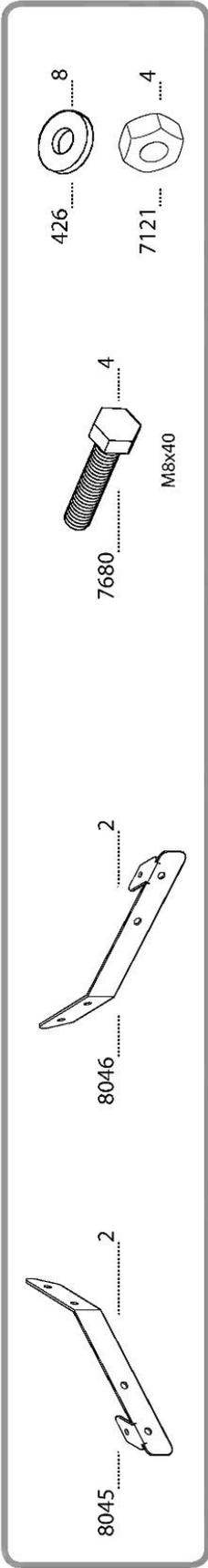
Contents

Item	8327	7221	7183	4000	4010	7680	7119	7679	7567			
Qty.	4	8	2	16 (+1)	16 (+1)	20 (+2)	16 (+1)	8	8			
Item												
Item						M8x40mm / 1.5"	M8x55mm / 2.1"	M8x70mm / 2.7"	M8x80mm / 3.15"			
Qty.	10 (+2)	122 (+5)	2	40 (+3)	40 (+3)	2	52 (+3)	24 (+2)	34 (+4)	4	8	40 (+3)
Item												
Item	425	426	4024	427	7024	413	7121	8192	466	4008	447	421
Item	7670	7669	8045	8046	7751	8047	212	7750				
Qty.	4	4	2	2	2	2	8	2				
Item												
Item	7829						5000	5001				
Qty.	85						112 (+8)	32 (+4)				
Item												
Option	 Option											

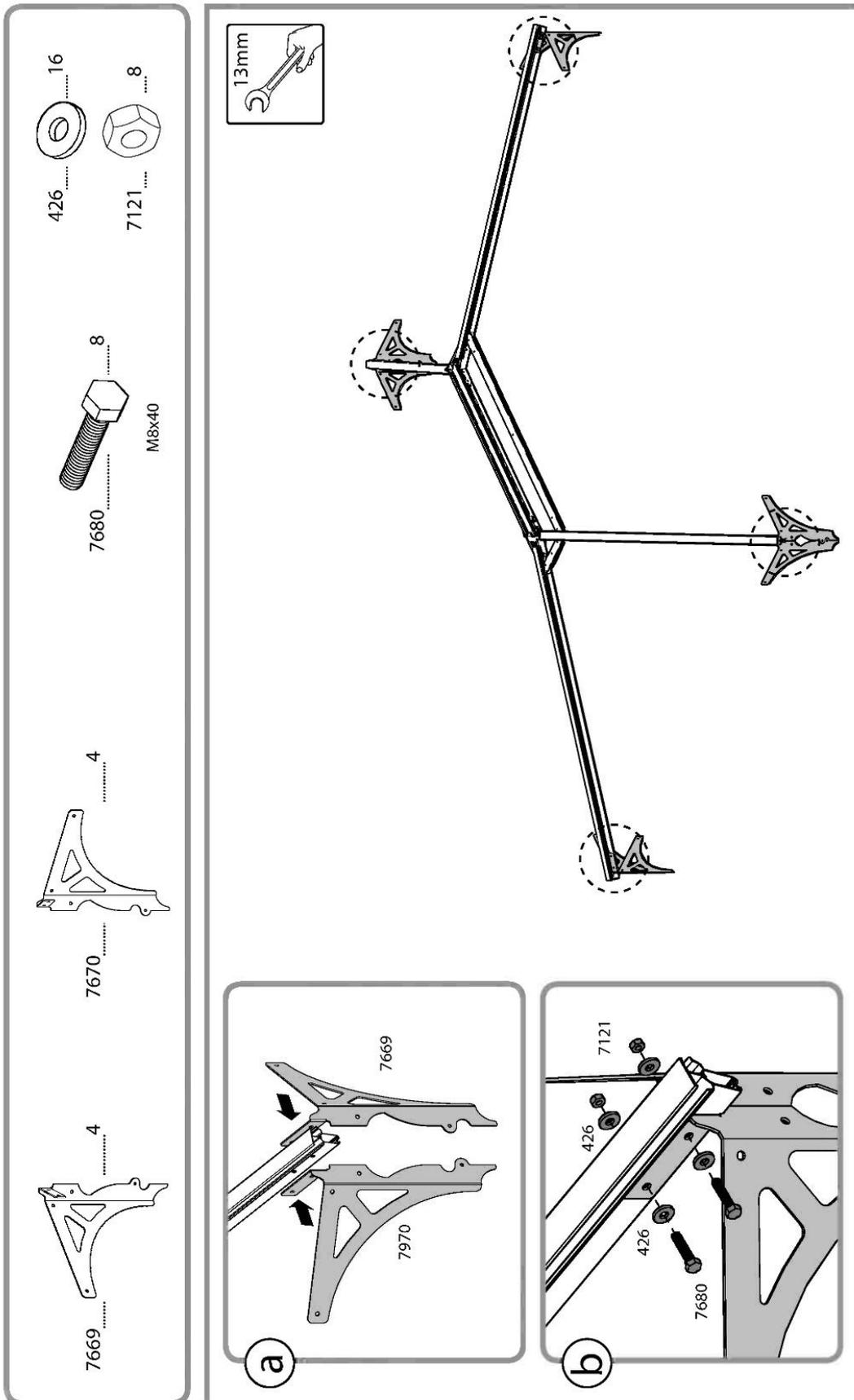
1



2

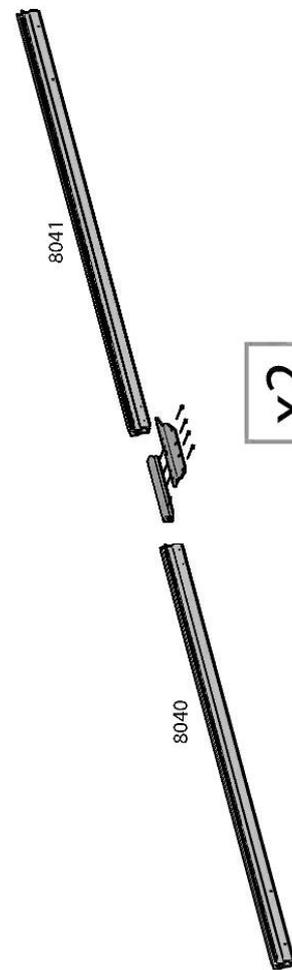
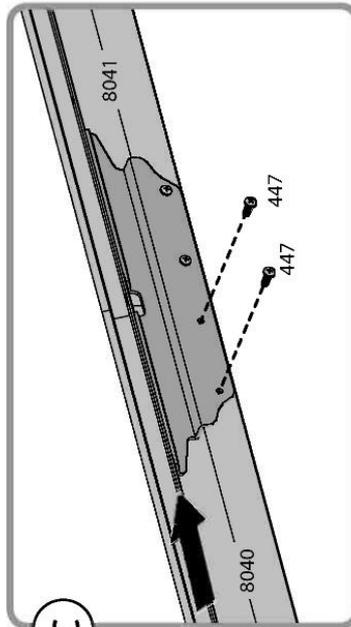
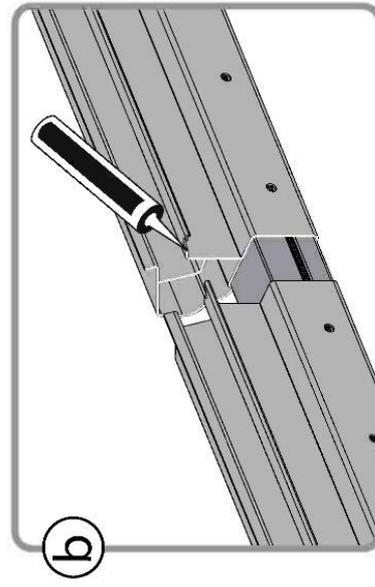
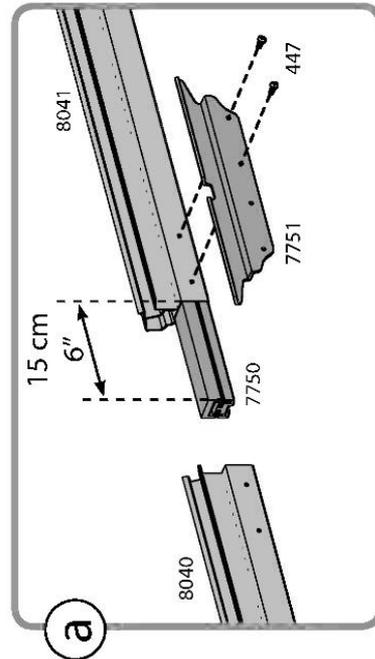


5

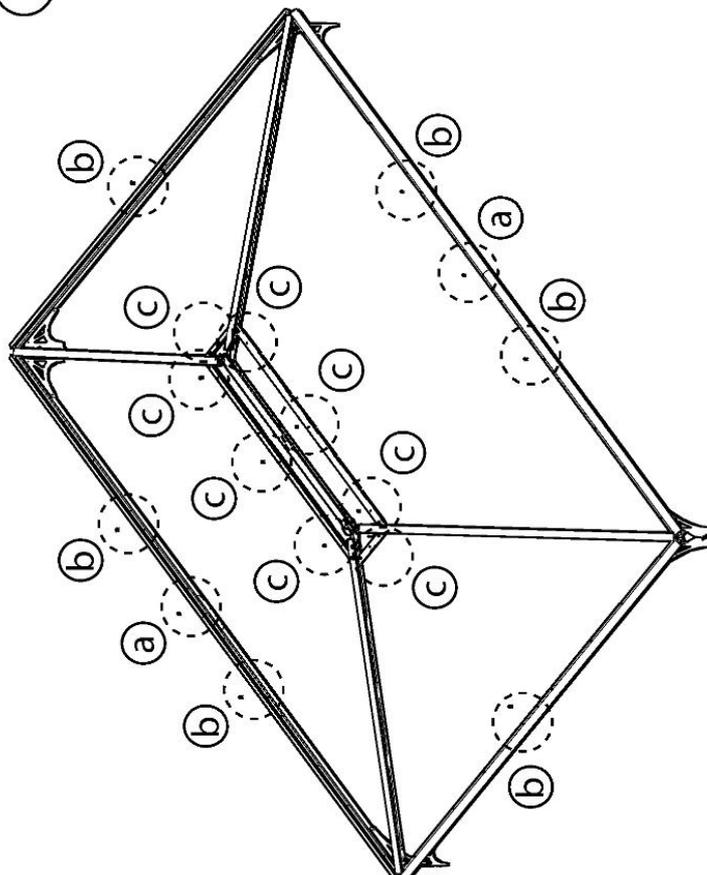
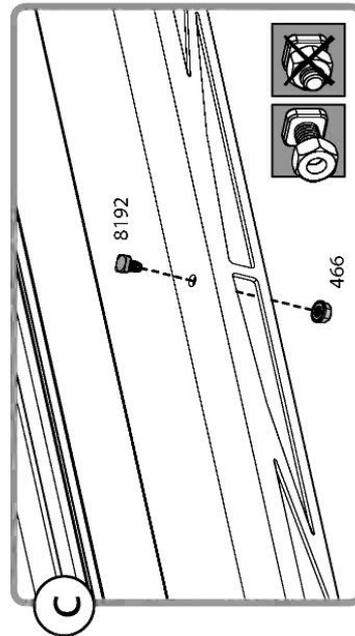
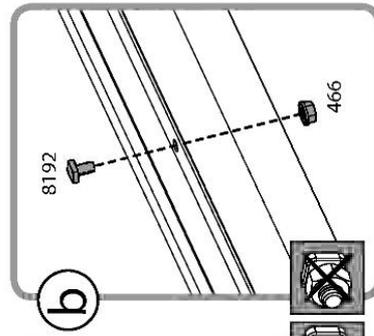
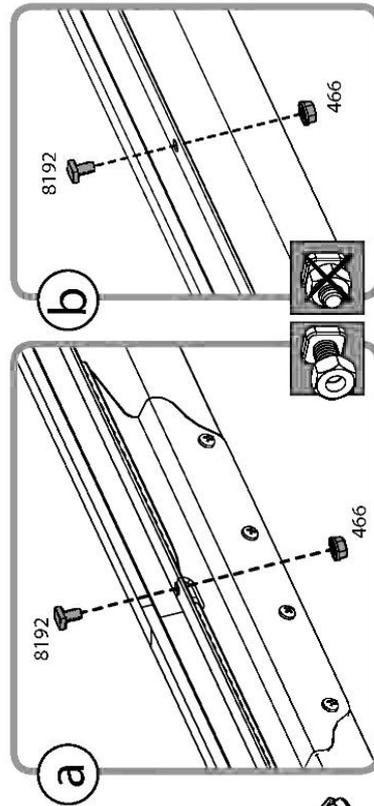


6 **i**

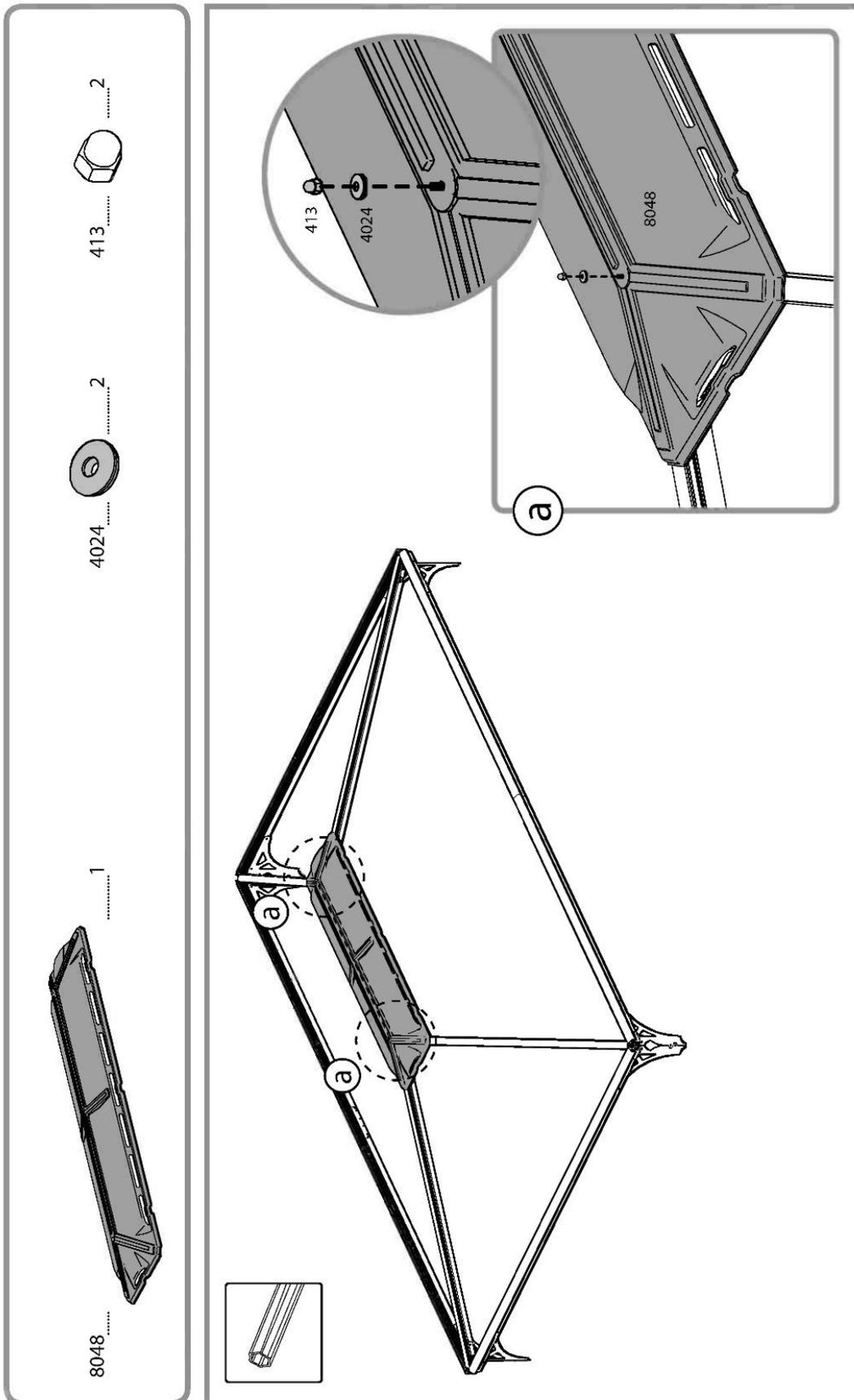
- 8041 2
- 8040 2
- 7750 2
- 7751 2
- 447 8

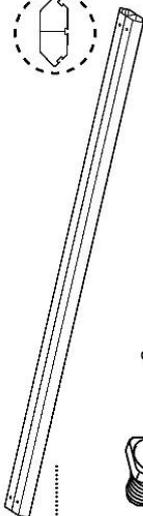


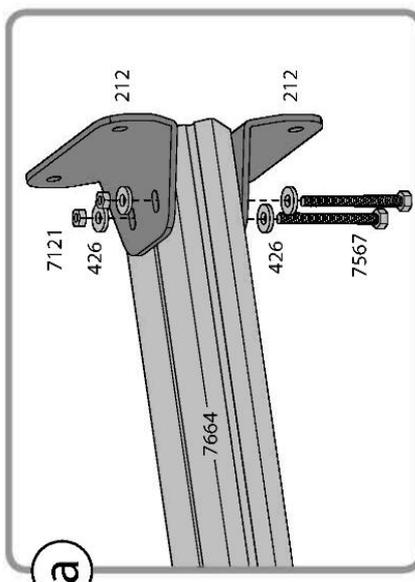
x2



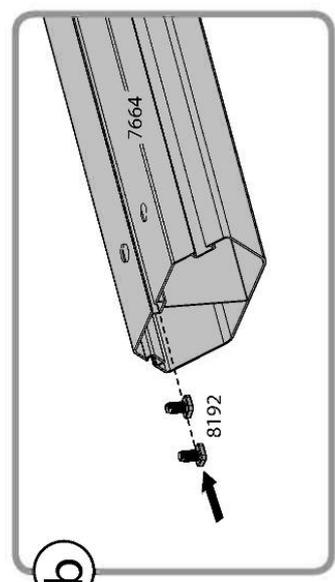
9



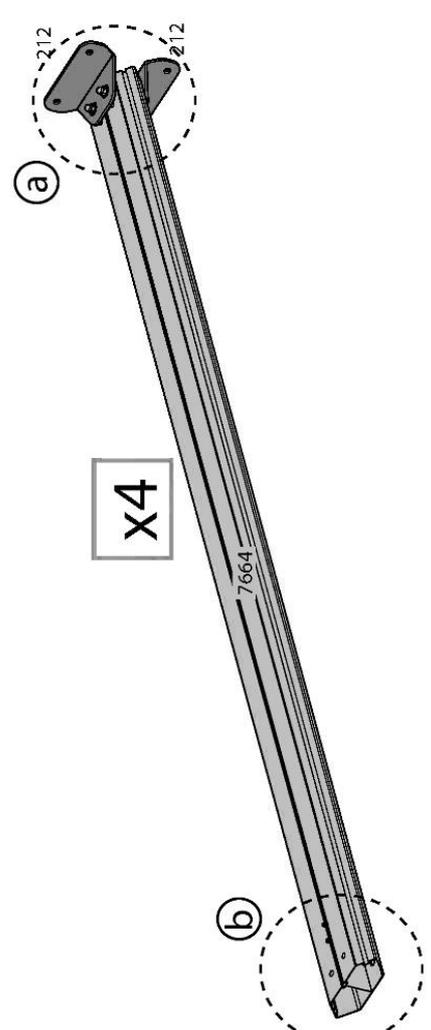
 7664	 7121	 212	 8192
 8	 426	 7567	 8



a



b

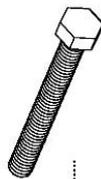


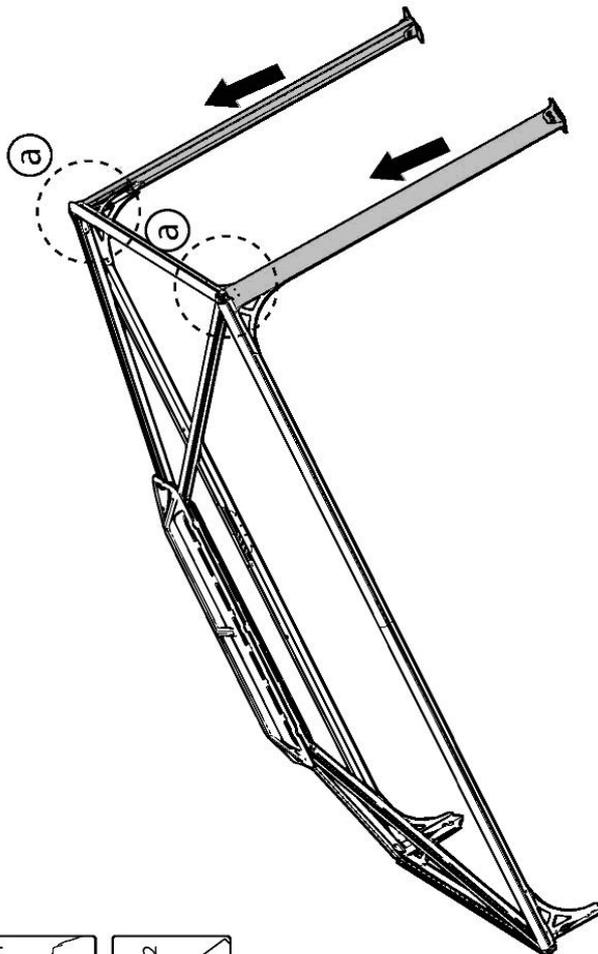
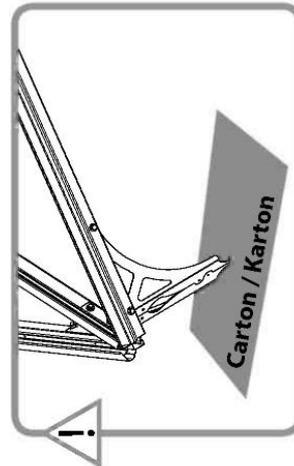
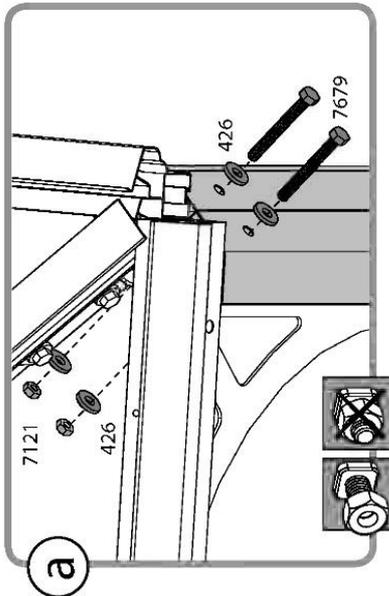
X4



13mm

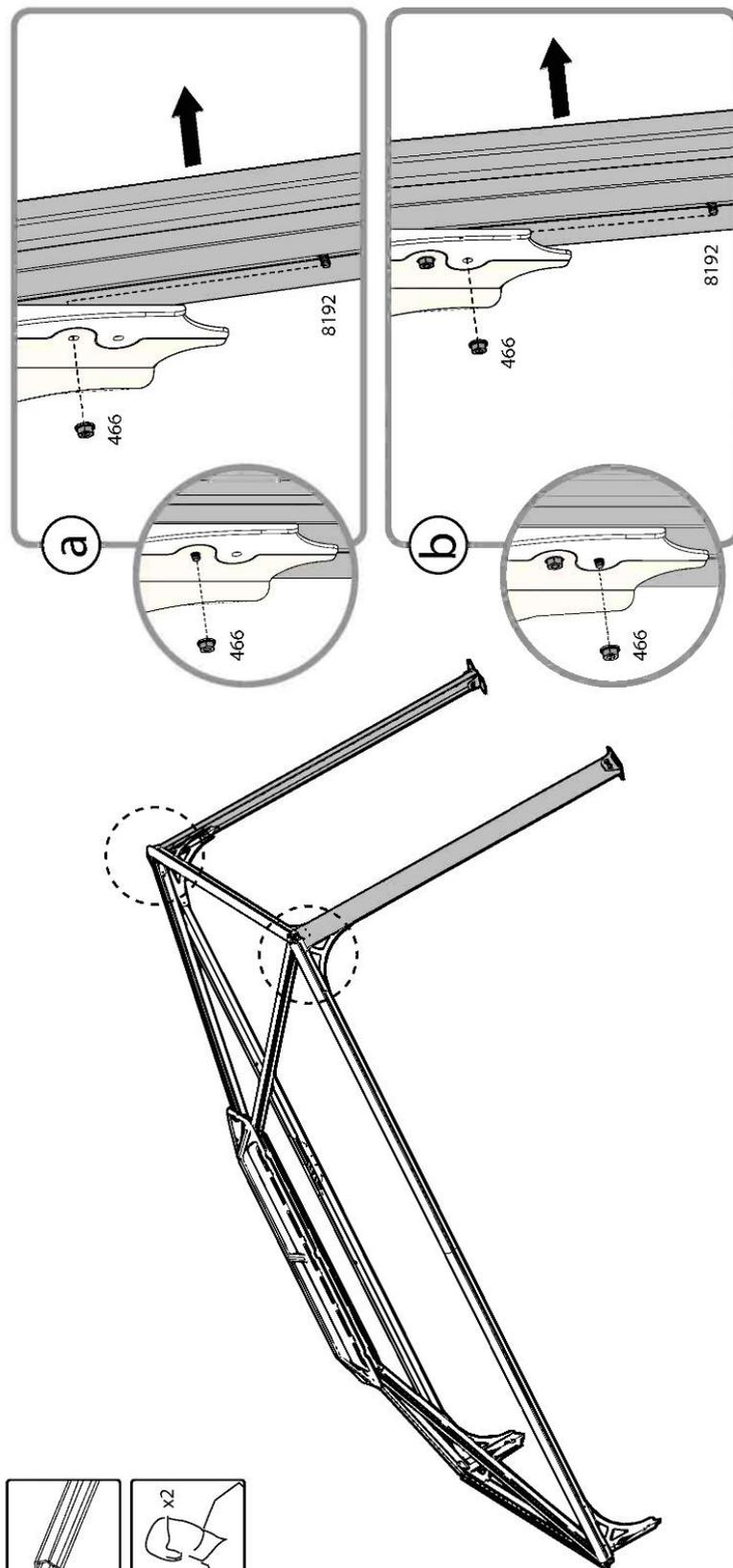
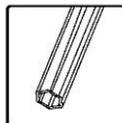
12 **i**

7679 4  4
 7121 4  4
 426 8  8

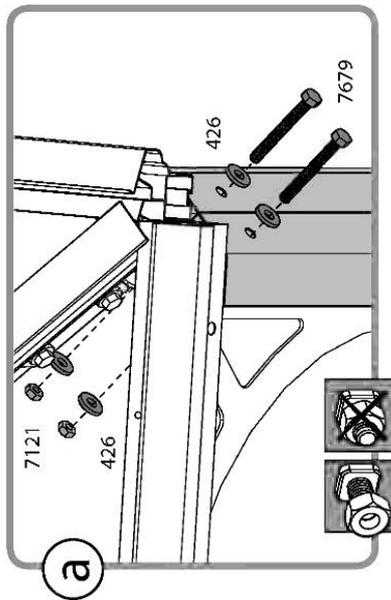
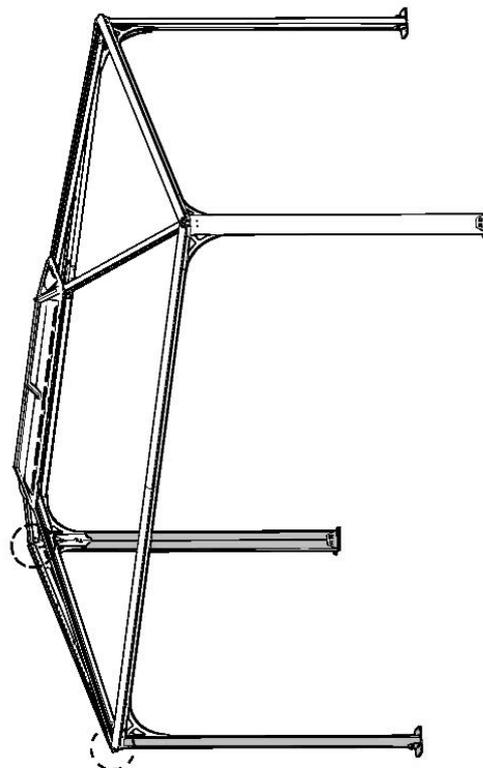
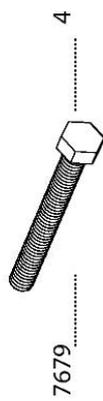


13 **i**

466
 4

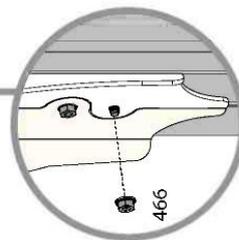
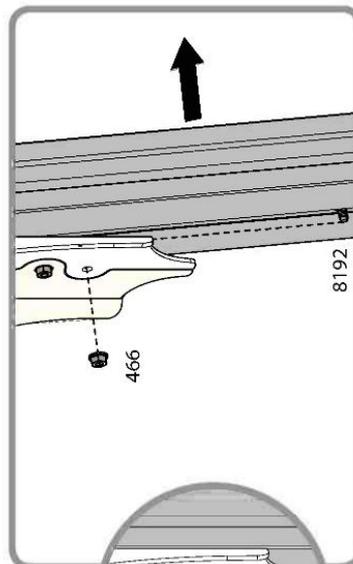
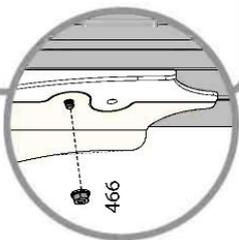
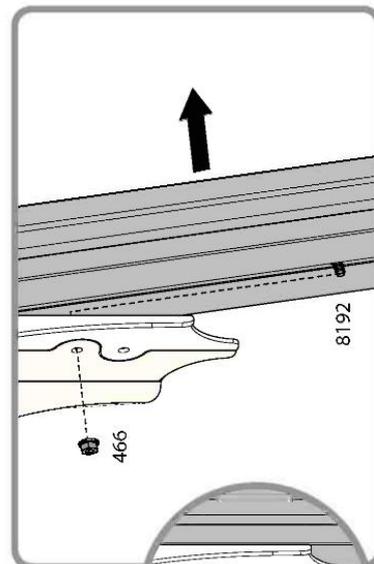
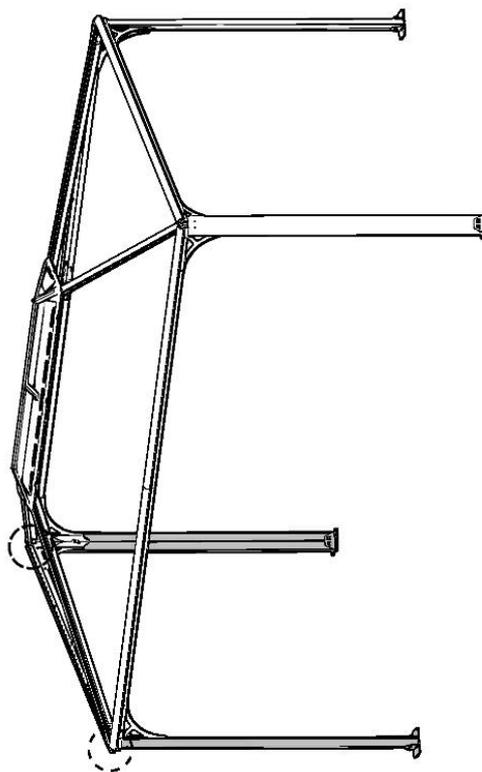
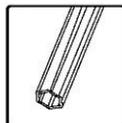


14

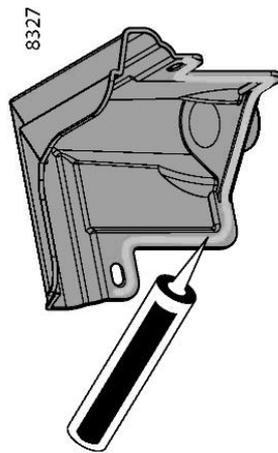
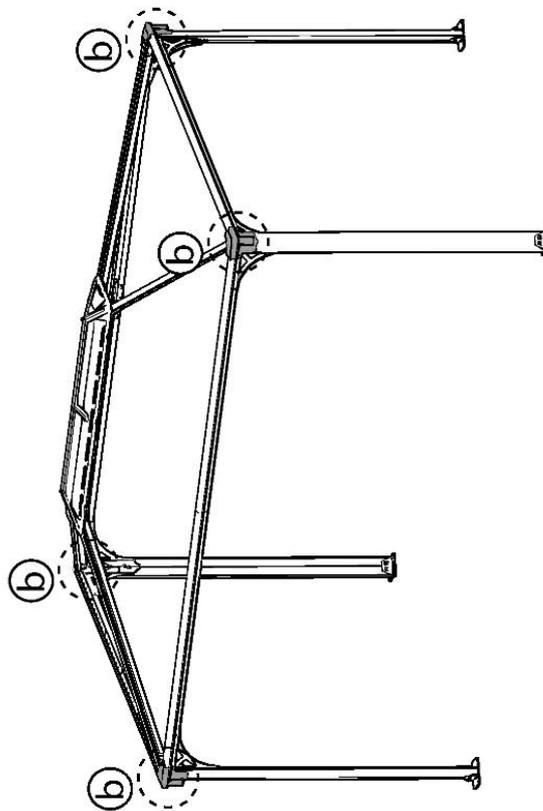
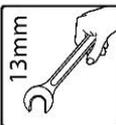
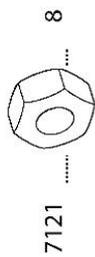
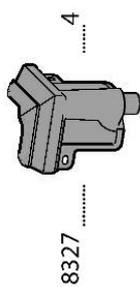


15 

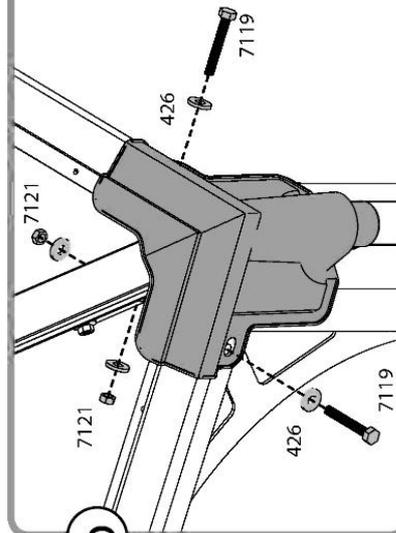
466 4

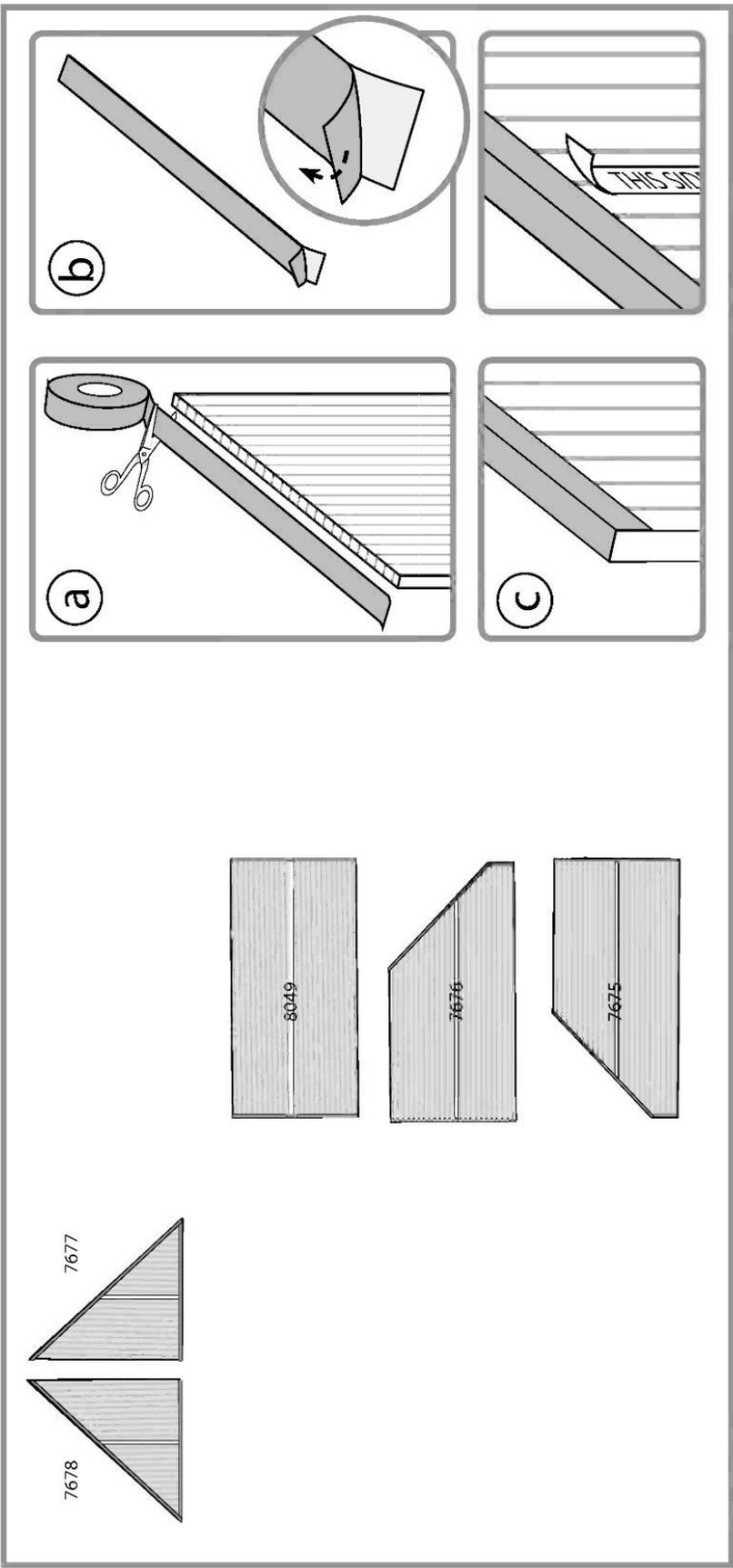
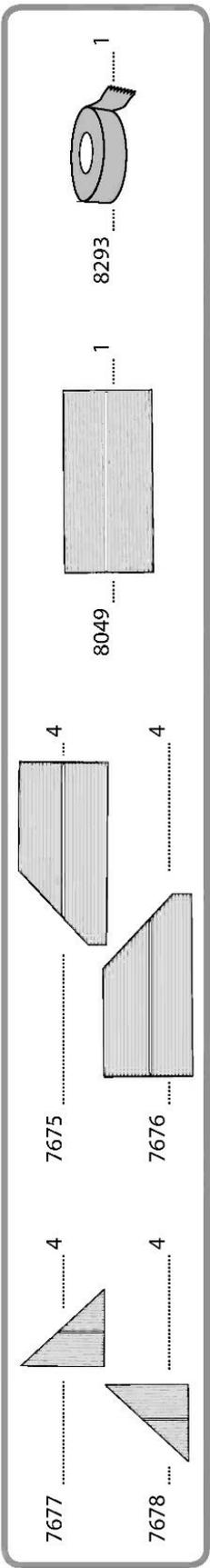
16 **i**

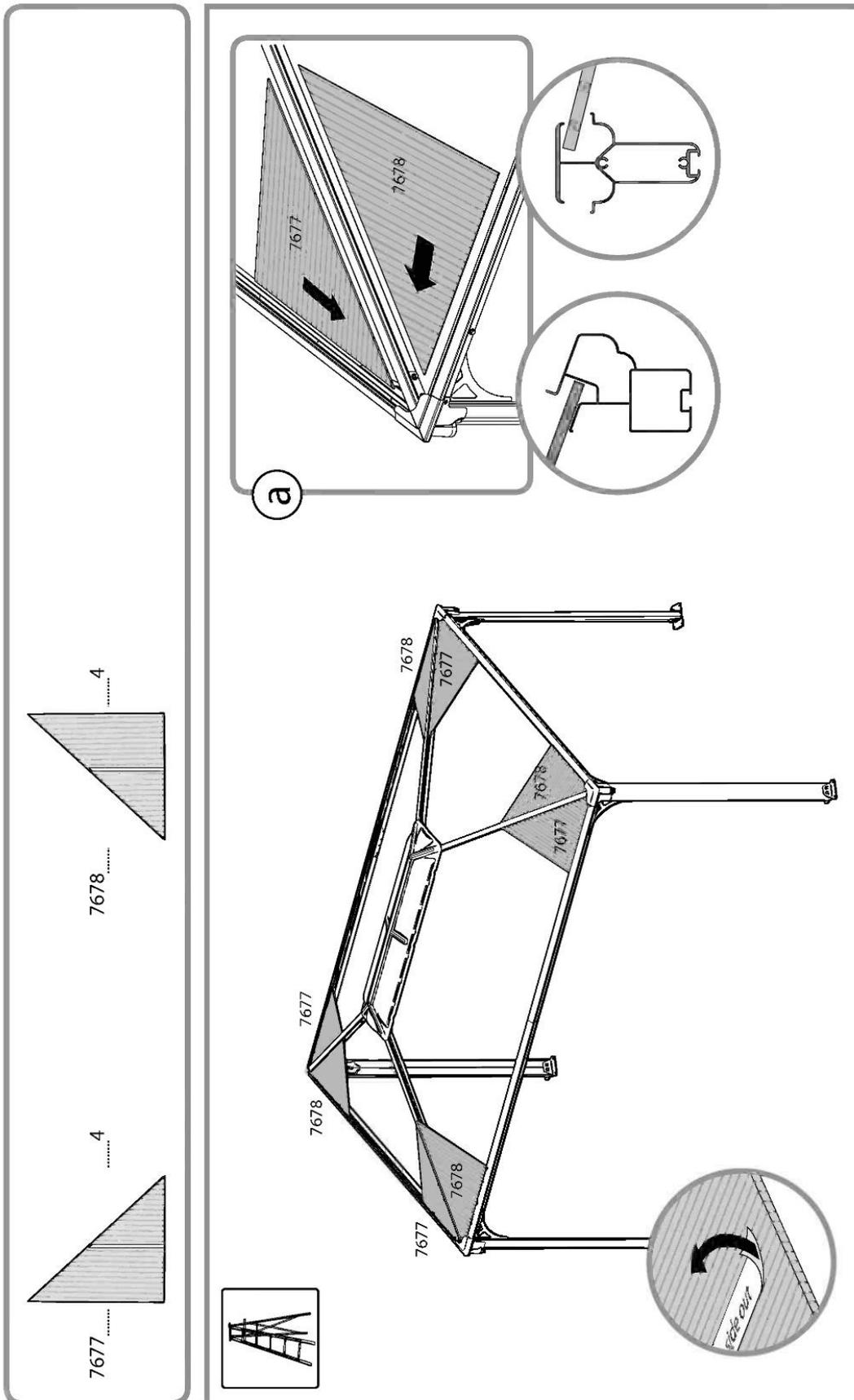


a

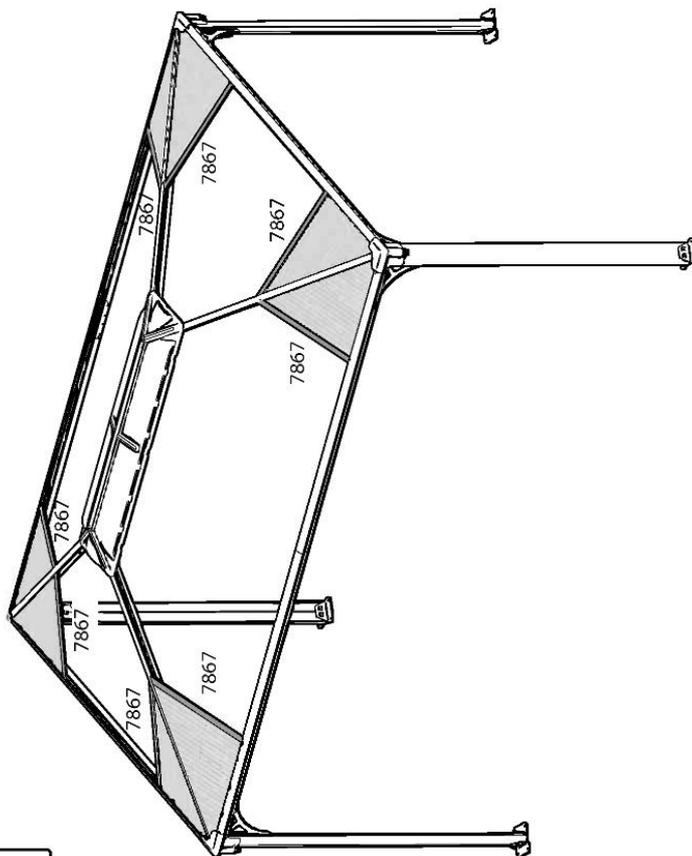
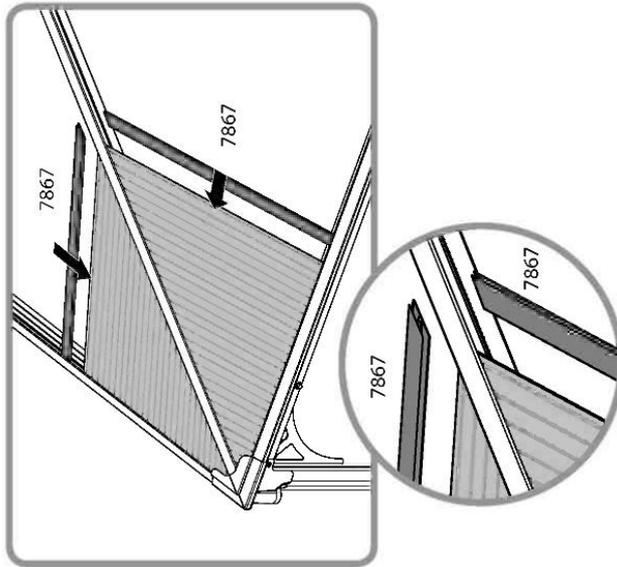


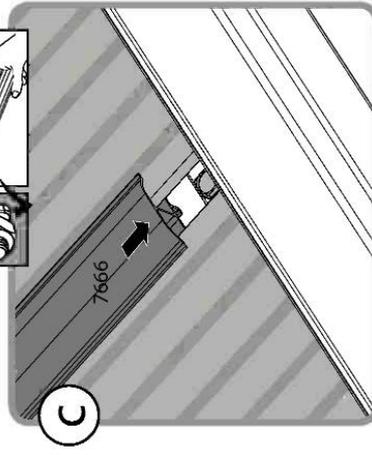
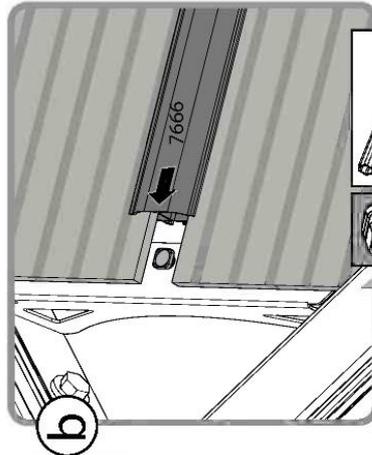
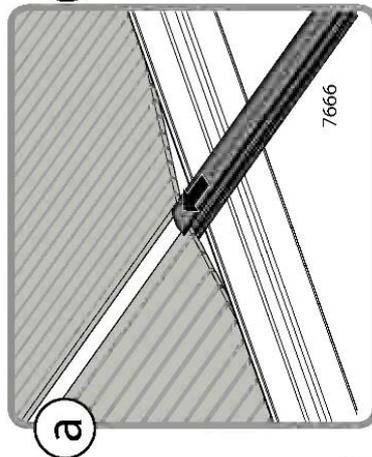
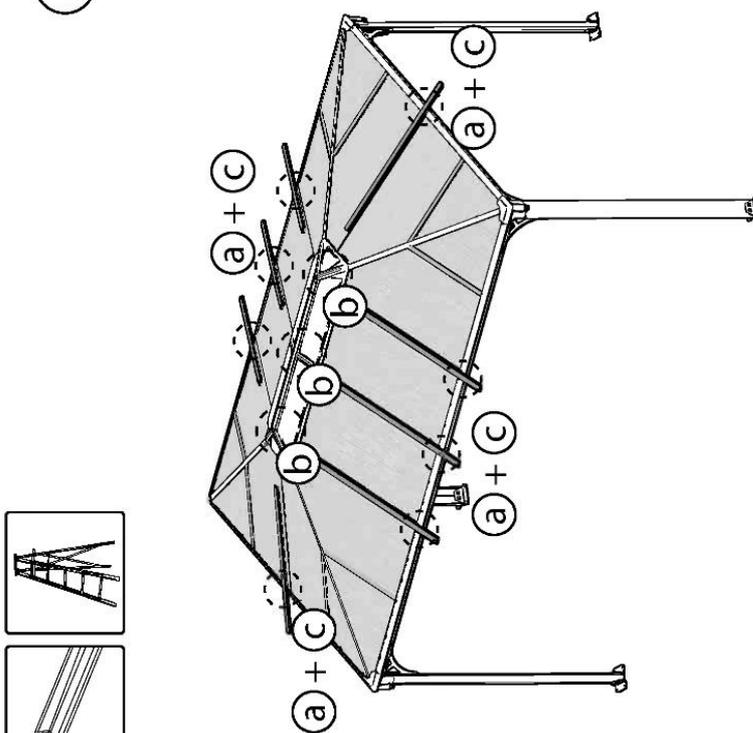
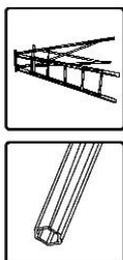
b



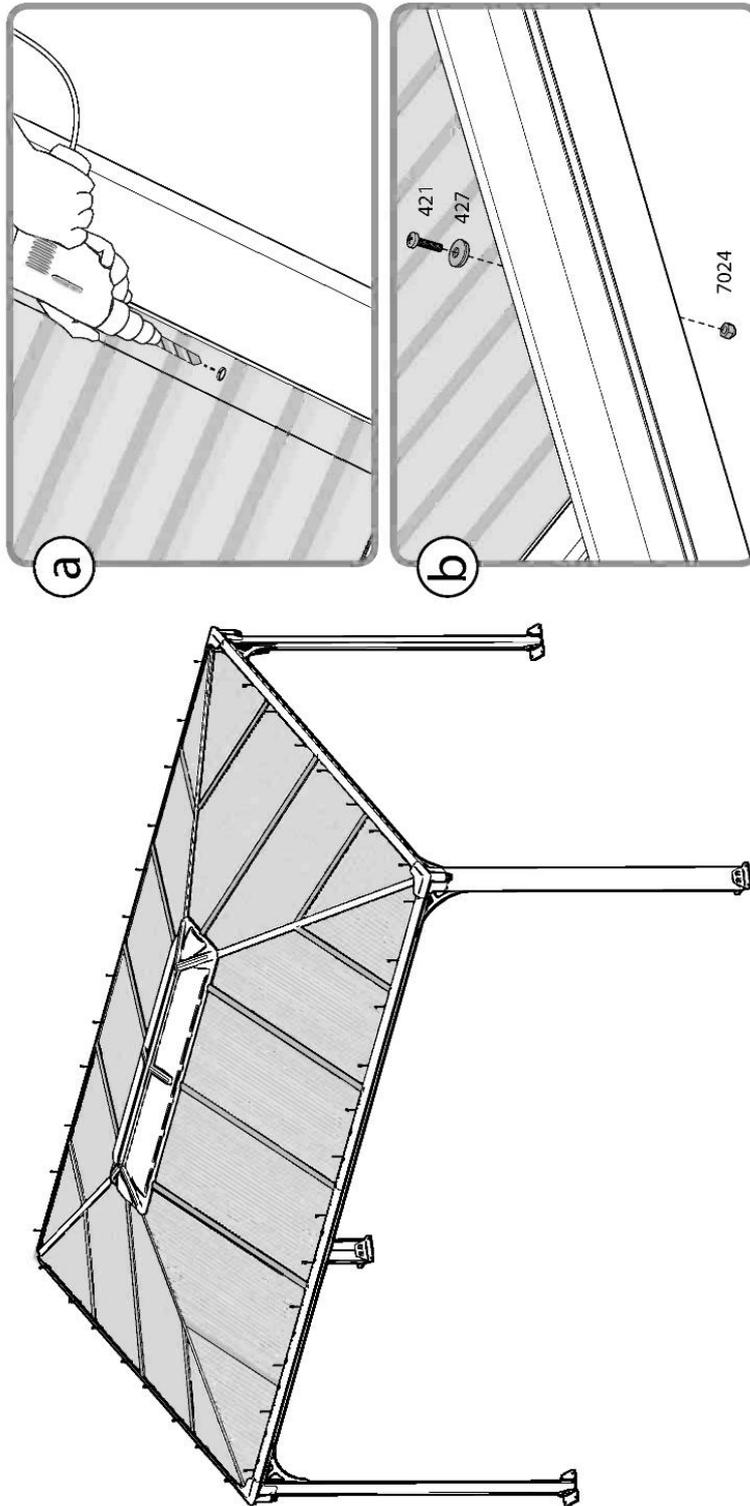
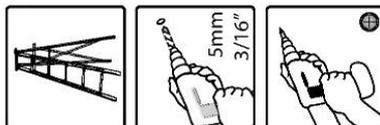


19

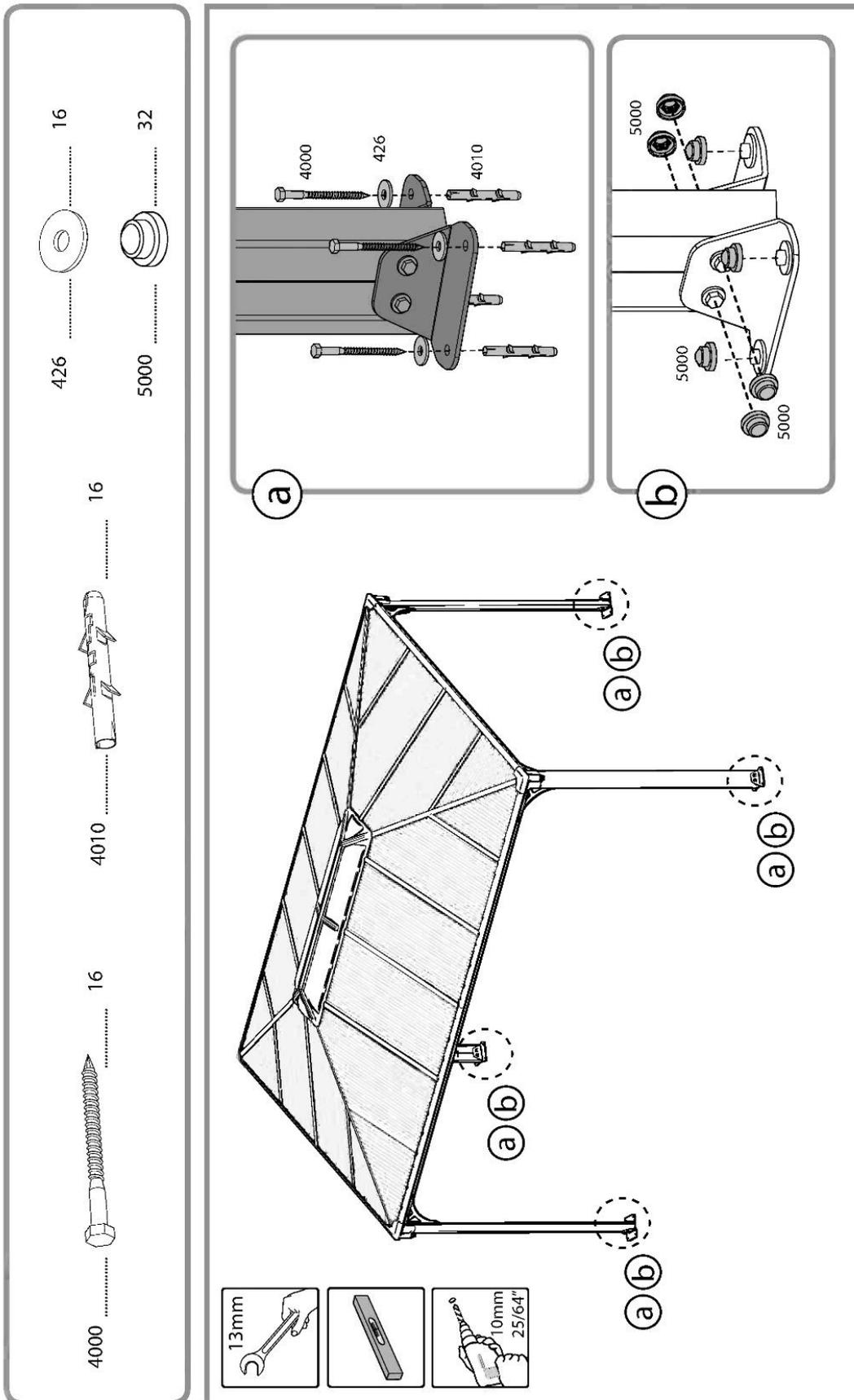


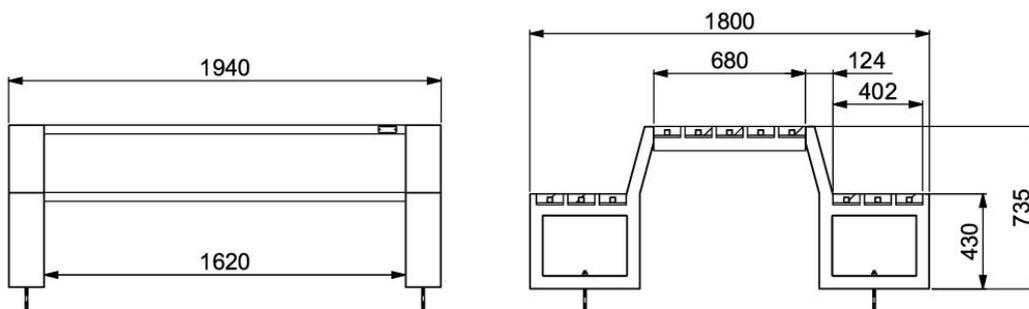


- 427  40
- 421  40
- 7024  40

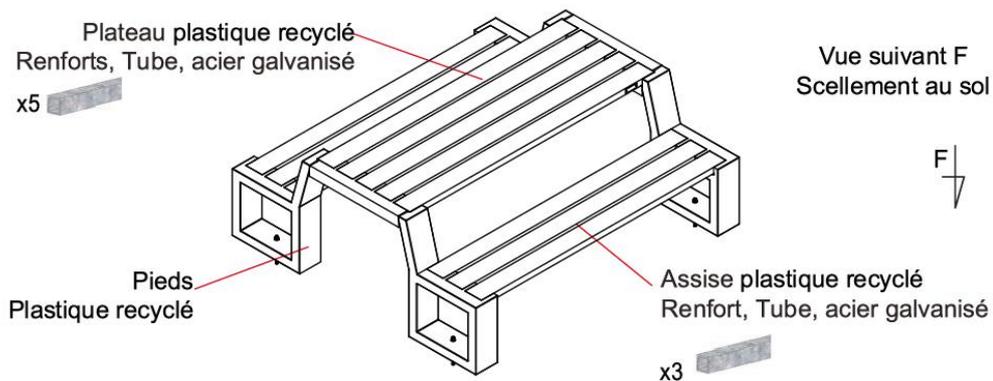


23 **i**

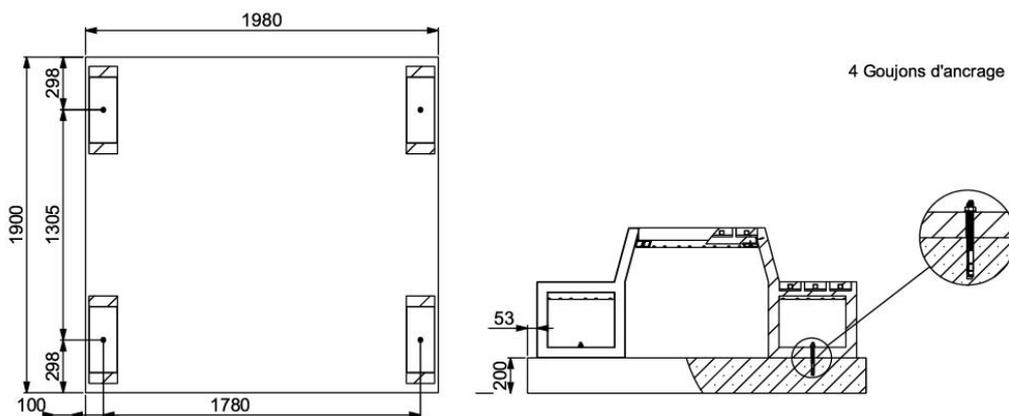




COMPOSITION



MISE EN PLACE



2023-0621